

occupation puis protéger le patrimoine. Ce qui nous donne un avantage, je crois, pour la réalisation des travaux et puis il y aurait possibilité aussi de le phaser.

750 Peut-être commencer une occupation transitoire avec certaines sections du bâtiment qui sont occupables pour tester des usages pendant que d'autres sections sont en transformation. On est en train, on travaille avec une équipe de professionnels pour justement établir l'échéancier de travaux, mais ça va être plus tôt que tard.

755 **LA COMMISSAIRE :**

Parfait, merci.

760 **M. PHILÉMON GRAVEL :**

Merci.

765 _____
M. ANDRÉ BOIVERT

Citoyen

770 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors nous avons avec nous monsieur André Boisvert, qui est un citoyen et qui nous a envoyé une opinion écrite. On l'a lue avec beaucoup d'attention.

775 **M. ANDRÉ BOISVERT :**

O.K.

LA PRÉSIDENTE :

Et on est prêt à vous entendre élaborer encore plus et à échanger avec vous dans un deuxième temps.

780

M. ANDRÉ BOISVERT :

O.K. J'aimerais commencer ce soir par une certaine réflexion. C'est au sujet du stationnement, si on peut dire. Vous qui êtes ici ce soir, avez-vous pris une voiture personnelle pour venir ici et les autres, quels autres moyens de transport vous avez pris?

785

Donc, ça nous amène que beaucoup de monde ont des automobiles et le ratio de stationnement pour les véhicules dans les logements privés, j'ai trouvé que le coefficient de 0.5 était très bas. Les futurs résidents des tours privées auront des moyens financiers pour les habiter, mais pourraient ne pas vouloir s'établir dans le projet parce que même s'ils utilisent les autres moyens de transport, souvent ces personnes possèdent une voiture et ils désirent une place pour la stationner.

790

Pour des autres projets similaires, comme les Halles d'Anjou et puis la Place Versailles, l'OCPM dans ses rapports recommande un ratio de 0.7. Donc, je suis d'accord qu'il faut réduire notre dépendance à l'automobile, mais les autres modes de transport ne sont pas toujours une bonne solution. Une voiture dans un stationnement privé ne sera pas une voiture qui est stationnée en bordure de rue et qui nuit à la circulation. Donc, je remets en question le point 51.

795

800

Pour les logements communautaires, il n'est pas possible de fournir une opinion sur le stationnement des voitures parce que le règlement est muet sur cet aspect-là complètement et la documentation déposée ne nous fournit aucune information sur ces bâtiments. C'est une partie du problème.

805 Mais le règlement de l'arrondissement relié au projet, pour les espaces de stationnement pour les vélos, je le trouve quand même assez ambitieux. Le promoteur indique la création d'environ 700 logements. Donc, selon les ratios qui sont dedans, on peut faire un chiffre rond de 900 cases de stationnement pour les vélos.

810 Avec le climat de Montréal, il est préférable que les espaces pour vélos soient intérieurs avec un accès sécurisé. Il faut penser que les vélos, ils vont passer l'hiver aussi dans le stationnement.

815 Aussi il faudrait penser à une zone d'entretien de vélo, avec pompe à air et des outils comme une borne de réparation. Dans la documentation pour le projet privé, autant que le communautaire, ne montre aucun emplacement de stationnement pour les vélos et ne montre pas la planification des déplacements des vélos sur le site.

820 Et j'ajouterais que, bon, il va avoir des visiteurs puis des travailleurs qui vont venir en vélos ou des... ceux qui vont utiliser les commerces ou le couvent, il n'y a aucun espace de stationnement de courte durée pour les vélos, probablement à l'extérieur.

825 J'aurais aimé que dans la documentation, qu'on ait plus d'information là-dessus. Bon. La documentation, comme dans toute consultation, c'est des projets avant approbation, montre des intentions d'aménagement afin que le projet avance. La partie privée dans celle-ci est mieux documentée que la partie communautaire.

830 En fin de compte, pour terminer, je questionne sur la réalisation des logements communautaires et l'impact du financement sur la qualité des édifices, le B2 et C2, comme sur l'image qu'on voit en ce moment, c'est une boîte blanche. Il n'y a même pas de fenêtres, il n'y a pas même pas balcon. On a aucune idée c'est quoi les deux bâtiments de logements communautaires.

835 Justement dans La Presse ce matin, je comprends le problème des logements
communautaires. Je ne sais pas si vous avez vu une chronique dans La Presse qui parle des
HLM ce matin, le contexte qu'il y a beaucoup de concurrence pour du financement de
logements communautaires. Donc c'est ça, ça termine mon opinion d'aujourd'hui.

LA PRÉSIDENTE :

840

Merci beaucoup, Monsieur Boisvert. Je ne voudrais rien que souligner à la défense de
Prével, c'est que les espaces qui vont être du logement communautaire social, ce ne sera
pas Prével qui va les faire.

845

M. ANDRÉ BOISVERT :

C'est hors projet.

LA PRÉSIDENTE :

850

Alors ils les ont mis en blanc rien pour que ce soit clair entre nous.

M. ANDRÉ BOISVERT :

855

Non, mais la consultation est sur tout le site.

LA PRÉSIDENTE :

860

Effectivement.

M. ANDRÉ BOISVERT :

865 Mais cette partie-là de la consultation...

LA PRÉSIDENTE :

870 Effectivement, elle ne va pas plus loin.

M. ANDRÉ BOISVERT :

... est...

875 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

M. ANDRÉ BOISVERT :

880 ... est manquante.

LA PRÉSIDENTE :

885 C'est un fait. Il y a un aspect qui nous a intéressés particulièrement dans votre mémoire que vous ne nous avez pas parlé tantôt. C'est l'importance des liens piétons avec l'extérieur du site, soit avec l'hôpital, soit avec la rue Dickson. Pourriez-vous élaborer un petit peu sur ça? Comment vous verriez ça vous?

890

M. ANDRÉ BOISVERT :

895 Pour un projet qui s'annonce TOD, je trouve vraiment qu'il y a une grosse déficience dans le projet, en fin de compte.

900 Le fait que les habitants des trois tours, que le chemin qu'ils prennent pour aller vers le métro, il y a une belle sortie de garage sur la rue Dickson, mais pas les piétons. C'est comme s'il faudrait qu'ils marchent jusqu'à la rue Rosemont et après ça descendre sur Dickson.

905 Ou en plein été ce qui est possible c'est de passer par le parc puis les images montrent comme un talus qu'il faut monter puis descendre, puis ce n'est pas pratique en hiver du tout de faire ça, là.

910 Donc, pourquoi pas qu'il y aurait une porte pour les piétons puis à la limite pour les vélos au niveau de la rue Dixon, qui permettrait de traverser vers l'intersection du coin où l'autobus passe pour aller vers le métro Cadillac ou tout simplement pour marcher vers le métro Cadillac ou les commerces sur la rue Sherbrooke parce que sur la rue Rosemont, il y a pas mal moins de commerces aussi puis de restaurants et tout ça.

915 Ça fait que s'ils veulent du transport actif, ces choses-là, ils devraient faciliter l'accès des gens des tours privées vers la rue Sherbrooke.

LA PRÉSIDENTE :

920 Vers la rue Dickson, vous le verriez à peu près à quelle hauteur votre passage?

M. ANDRÉ BOISVERT :

Bien comme j'ai dit, c'est au coin de la rue. Je n'ai pas le nom de la rue par cœur dans ma tête...

925

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

930

M. ANDRÉ BOISVERT :

... mais la sortie de garage, la rue sur Dickson...

LA PRÉSIDENTE :

935

Oui.

M. ANDRÉ BOISVERT :

940

... mais un peu plus au sud, il y a une rue transversale...

LA PRÉSIDENTE :

O.K. D'accord.

945

M. ANDRÉ BOISVERT :

... et l'autobus qui va vers Cadillac, tourne sur cette rue-là donc...

950 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce serait l'endroit logique?

955 **M. ANDRÉ BOISVERT :**

C'est l'endroit logique...

LA PRÉSIDENTE :

960 D'accord.

M. ANDRÉ BOISVERT :

... à l'intersection ou...

965

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

970 **LE COMMISSAIRE :**

Bien en fait, écoutez c'est remarquable. Vous avez relevé, je crois, 11 enjeux et solutions que vous proposez. C'est merveilleux, on vous en félicite. C'est bien fait, c'est bien ficelé.

975

M. ANDRÉ BOISVERT :

C'est simple.

LE COMMISSAIRE :

980

C'est bien écrit. Vous avez fait une analyse extraordinaire. Alors on vous remercie beaucoup. Donc, je n'ai vraiment pas de questions de plus. À moins que...

LA PRÉSIDENTE :

985

Tu ne voulais pas aborder la question de la sécurité du stationnement... de la sortie de stationnement?

LE COMMISSAIRE :

990

Ah, oui, oui c'est vrai. Désolé. Il reste que cette fameuse sortie du stationnement, sur Dickson, vous dites que ça pose problème, que...

M. ANDRÉ BOISVERT :

995

Non, je...

LE COMMISSAIRE :

1000

Bien en fait que, attendez j'essaye de me retrouver.

M. ANDRÉ BOISVERT :

1005

Le stationnement des voitures puis la rue Dickson, non, je n'ai pas touché cette partie-là.

LA PRÉSIDENTE :

1010 Non?

M. ANDRÉ BOISVERT :

1015 C'est plus au niveau...

LE COMMISSAIRE :

Non, ça c'est l'autre...

1020 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est l'autre citoyen.

LE COMMISSAIRE :

1025 ... l'autre mémoire, c'est ça. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1030 Oui, c'est l'autre.

LE COMMISSAIRE :

1035 C'est ça.

M. ANDRÉ BOISVERT :

C'est plus au niveau de la rue en U...

1040

LE COMMISSAIRE :

Donc je pensais que c'était...

1045

M. ANDRÉ BOISVERT :

... que j'ai des restrictions parce que...

LE COMMISSAIRE :

1050

Oui, oui.

M. ANDRÉ BOISVERT :

1055

... la rue en U qui dessert le...

LE COMMISSAIRE :

Oui, ça c'est plus tard.

1060

M. ANDRÉ BOISVERT :

... le site...

1065

LE COMMISSAIRE :

Ah oui, oui, là-dessus.

1070 **M. ANDRÉ BOISVERT :**

... c'est l'arrondissement qui est propriétaire de ça, donc ça va être entretenu...

LE COMMISSAIRE :

1075

C'est ça, c'est l'arrondissement qui est propriétaire de la fameuse rue en U, donc c'est déneigé, dégagé par...

M. ANDRÉ BOISVERT :

1080

Les chenillettes l'hiver elles vont endommager toute la patente.

LE COMMISSAIRE :

1085

C'est ça. Tout à fait. C'est ça. Donc...

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1090

LE COMMISSAIRE :

Je ne crois pas que j'ai d'autres questions. C'est vraiment...

1095

LA PRÉSIDENTE :

O.K. C'est vrai, je confondais avec l'autre citoyen.

1100

LE COMMISSAIRE :

Oui.

1105

LA PRÉSIDENTE :

Il était supposé être avant vous d'ailleurs au début.

1110

LE COMMISSAIRE :

C'est vrai.

1115

LA PRÉSIDENTE :

Nathalie?

1120

LA COMMISSAIRE :

Juste parce que j'ai... vous avez mentionné des places de stationnement de vélos et puis je pense que toute la démarche que vous dites c'est une des hypothèses importantes de travail du projet...

M. ANDRÉ BOISVERT :

... Mais dans le règlement, ils obligent comme un 900 places de stationnement de vélos.

1125

LA COMMISSAIRE :

O.K. C'est dans le règlement ça, je ne me rappelais plus si...

1130

M. ANDRÉ BOISVERT :

C'est dans le règlement. Ils ont...

LA COMMISSAIRE :

1135

O.K.

M. ANDRÉ BOISVERT :

1140

... 0.50 pour les autos puis pour les logements privés, il y a au moins un espace par logement minimum.

LA COMMISSAIRE :

1145

O.K. Je voulais juste préciser ça.

M. ANDRÉ BOISVERT :

1150

Mais ça, ce n'est pas couvert du tout dans la documentation, donc c'est une grosse lacune.

LA COMMISSAIRE :

1155 Puis pour répondre à votre première question, moi je suis venue à pied puis en
métro.

M. ANDRÉ BOISVERT :

1160 Bon. Moi avec. Mais avez-vous... possédez-vous une voiture quand même?

LE COMMISSAIRE :

Oui.

1165 **LA COMMISSAIRE :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1170 Oui.

M. ANDRÉ BOISVERT :

1175 Bon. Donc on aime ça pouvoir la stationner, mais on n'est pas obligés de la
prendre.

1180

LE COMMISSAIRE :

Et ça, ça répond, je pense au point que vous avez relevé à la fin que oui c'est bien beau d'avoir un vélo, bon et tout le reste, mais...

1185

M. ANDRÉ BOISVERT :

Oui.

1190

LE COMMISSAIRE :

... si vous voulez prendre aussi l'auto puis est-ce qu'on la place? Alors...

1195

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça.

LE COMMISSAIRE :

1200

C'est...

M. ANDRÉ BOISVERT :

De dire qu'on veut une ville pas d'auto, c'est rêver en couleur.

1205

LE COMMISSAIRE :

C'est bien noté.

1210 **M. ANDRÉ BOISVERT :**

Le financement et le transport en commun il n'est pas là et d'autres choses, donc...

1215 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Boisvert.

1220 **M. ANDRÉ BOISVERT :**

Bienvenue.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT
Comité de surveillance Louis-Riel

1225

LA PRÉSIDENTE :

1230 Alors nous voilà de retour avec monsieur Jean-Jacques Lincourt qui est ici au nom du
Comité de surveillance Louis-Riel. Alors, Monsieur Lincourt, bienvenue.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

Merci.

1235